CIRCULAIRE DE RENTREE 2026

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La rentrée des Etudiants de BTS est fixée au :

MERCREDI 2 SEPTEMBRE	
Site : NOTRE DAME DE LA PAIX	
1ère Année BTS	**2ème Année BTS**
10 h 20	**14 h 30**

L'appel se fera à l'Amphithéâtre extérieur bâtiment OUESSANT. Veuillez vous y rendre directement.

Liste des documents ci-joints :

Documents	Couleur	Que faire ?	A qui remettre ?	Date de retour
Document A.P.E.L.	Blanche	A retourner	Accueil	**19 août**
Document internat	Blanc	A retourner	Accueil	**19 août**
Fiche information étudiant + Fiche urgences médicales + Droit image	Jaune soleil	A retourner	CPE	**19 août**
Lettre à l'attention des 1ere année BTS Opticien lunettier	Blanc	A retourner	Accueil	**19 août**
Attestation Responsabilité civile	/	A retourner	Accueil	**19 août**
A qui s'adresser ?	Blanc	A conserver		
Lettre à l'attention : des 1ere et 2ème année BTS CCST	Blanc	A conserver		
Lettre à l'attention des 1ere année BTS COM	Blanc	A conserver		
Assurance Mutuelle St Christophe	Blanc	A conserver		

CONTACTS	**Eric MORVANT** (CPE) 06.17.19.41.54 - 02 97 37 20 68 ou	bvs@lapaix.org
	Karine QUILLIEN (secrétariat) 02 97 37 20 68 ou	secretariat@lapaix.org

A. Statut d'étudiant lycéen/Horaires/Absences

Les étudiants même s'ils bénéficient d'une bourse d'enseignement supérieur sont considérés comme lycéens, cela implique ***l'obligation de suivre TOUS LES COURS***. L'assiduité étant un gage de réussite.
Les cours sont dispensés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR,
- de 08 h 15 à 17 h 30 (amplitude maximale), pour certaines classes.

L'emploi du temps sera remis à la rentrée.

Pour toutes **ABSENCES**, contacter le Bureau de la Vie Scolaire BTS
au : **02 97 37 20 68 (taper 2)**
Pour les absences de l'internat, envoyer un mail à : internat@lapaix.org

B. Départ anticipé pour fin de scolarité en cours d'année :

Chaque trimestre commencé reste dû à l'Etablissement, le premier trimestre comptant pour 4 mois, les deux autres 3 mois. **Tout départ doit être signifié à l'établissement PAR MAIL, la date retenue officiellement étant la date de dépôt de ce courrier, à secretariat@lapaix.org et ce, après entretien préalable avec le coordinateur : Mr JOE, si vous le souhaitez.**

1. LES ASSURANCES SCOLAIRES

Contact **Karine QUILLIEN** 02.97.37.20.68 ou secretariat@lapaix.org

L'Etablissement a souscrit une assurance de groupe Individuelle Accident couvrant l'ensemble de ses élèves et étudiants pour les activités scolaires et extra-scolaires, **ceci sans surcoût pour les familles**. Cette assurance vous couvre 24/24 h et 7/7 durant l'année scolaire dans la limite des garanties dont vous devrez prendre connaissance en suivant le lien : *http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire*.

Par contre, il est du ressort de chaque famille ou étudiant de **fournir à l'Etablissement un justificatif d'assurances pour la Responsabilité Civile**, généralement acquise avec le contrat d'habitation (à vérifier).
A noter que pour les stages à l'étranger, quelle qu'en soit la durée, une assurance privée personnelle couvrant le rapatriement doit être souscrite par la famille ou l'étudiant.

2. FRAIS DE SCOLARITE : MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Contact **Annie DAVIOU** 02 97 84 44 11 adaviou@saintlouis-lapaix.com
(sauf le mercredi)

La comptabilité se trouve au Lycée Saint LOUIS à Lorient

Le tarif des frais de scolarité est forfaitaire pour l'année complète, c'est-à-dire qu'il ne se réduit pas en fonction des périodes de stage. Le TRIMESTRE commencé reste dû.

Des journées d'intégration auront lieu en Septembre. Le montant de ces journées sera d'environ 25 € en sus. Des fournitures scolaires (livres…) pourront s'ajouter à ces frais.
Les étudiants seront également amenés à participer à plusieurs activités lors de l'année scolaire. Dans ce cadre-là, une participation financière pourra être demandée aux familles. A noter : les activités pédagogiques programmées sont obligatoires.

Attention : Une facture annuelle vous sera transmise dans le courant du mois d'octobre avec un échéancier de règlement établi en fonction de votre choix de paiement. En cours d'année, et en fin d'année, vous recevrez une ou plusieurs factures ajustant votre compte, par exemple pour la restauration et l'internat ou pour des frais individuels non prévus en début d'année (journée d'intégration…). En cas de prélèvements automatiques, ceux-ci seront automatiquement ajustés, après réception de la ou les factures complémentaires.

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (en cas de remboursement d'excédent).

Règlement par prélèvements automatiques – Mode de paiement privilégié

Le paiement des frais est échelonné sur 10 mois avec un montant d'échéance mensuelle d'octobre à juillet.

BTS COM - CI – MCO – SIO –- CCST	BTS OL
151 euros/mois	203 euros/mois

Les prélèvements s'effectuent entre le 10 et le 15 de chaque mois (à partir du mois d'octobre).

MANDAT DE PRELEVEMENT A RETOURNER **AU 19 Août dernier délai pour les étudiants de 2ème année, qui changent DE COORDONNEES BANCAIRES ou du responsable financier (Document disponible à l'accueil du lycée).**

Paiements par chèques (ou espèces) :
Tout paiement par chèque doit être libellé à l'ordre de **l'OGEC DU LEVANT**.

BTS COM - CI – MCO – SIO –- CCST	BTS OL
505 EUROS en 2 échéances et une échéance de 500 EUROS (octobre/janvier/avril)	680 EUROS en 2 échéances et une échéance de 670 EUROS (octobre/janvier/avril)

2.1. RESTAURATION	Eric MORVANT	02 97 37 20 68 taper 1 ou Eric.morvant@lapaix.org

Les étudiants DP peuvent se restaurer au Lycée en s'acquittant de 6.70 € par repas via l'application web SKOLENGO.

Inscription au SELF ET CAFETERIA :
Vous êtes externe (7.10 €): Créditez votre compte skolengo en suivant le lien indiqué ci dessous. (L'application peut être chargée sur votre téléphone portable ou celui de vos parents). https://slndlp.family-administration.skolengo.net
Se présenter à la cafétéria entre 8H00 et 10H20 pour réserver votre choix de menu. L'identifiant est l'adresse mail du parent ou responsable préférentiel sur pronote.

Vous êtes DP ou interne : Si vous souhaitez prendre des produits proposés à la carte (hors formule), il vous faut créditer votre compte skolengo : https://slndlp.family-administration.skolengo.net
Se présenter à la cafétéria entre 8h et 10h20 ou enregistrer votre choix de menu. La formule cafétéria n'entraine aucun surcoût. Seuls les compléments hors formule sont à payer en créditant à l'avance le compte skolengo.
Pour toutes questions relatives au fonctionnement de la cafétéria, s'adresser au BVS à l'adresse suivante : bvs@lapaix.org. L'inscription à la demi-pension est un engagement trimestriel, tout départ est signifié à l'Etablissement par courrier ou mail avant le trimestre suivant à bvs@lapaix.org.

« Les repas non pris ne sont pas remboursés **SAUF** pour des absences pour maladie (au-delà de cinq jours consécutifs) sur présentation d'un certificat médical ainsi que les stages, sorties et voyages prévus par l'établissement. »

3. PRONOTE	Contact	Eric MORVANT	02.97.37.20.68 (taper 1) ou eric.morvant@lapaix.org

Afin d'informer les parents à tout moment et simplement, nous publions sur internet, Espace parents de PRONOTE, différentes informations concernant les étudiants. Un identifiant et un mot de passe seront communiqués par SMS à la rentrée. Vos coordonnées de messagerie peuvent être modifiées par vos soins sur cet espace. Pensez à réactualiser si nécessaire pour une bonne réception des informations.
Votre espace pronote est valable pour l'ensemble de la scolarité, merci de le conserver (mot de passe et identifiant).

4. BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				
	Contact	Karine QUILLIEN	02.97.37.20.68 ou	secretariat@lapaix.org

Les étudiants qui ont fait une demande de bourse d'enseignement supérieur, doivent transmettre la **notification conditionnelle de bourses 2026/27**, **au secrétariat à la rentrée .**

5. CERTIFICAT DE SCOLARITE				
	Contact	Karine QUILLIEN	02.97.37.20.68 ou	secretariat@lapaix.org

Les étudiants recevront leur **certificat de scolarité** après la rentrée par l'intermédiaire du Professeur principal de la classe.

CHAQUE CERTIFICAT est A CONSERVER car il sera demandé pour les examens.

6. INTERNATS	Contact	INTERNAT	06.17.19.41.54	eric.morvant@lapaix.org

Accueil possible des étudiants de BTS (priorité accordée aux lycéens) : S'adresser à Monsieur MORVANT – Responsable Internat – 06 17 19 41 54.
Pour absences ou retard, merci d'envoyer un mail à : internat@lapaix.org

7. IMPORTANT

HORAIRES SECRETARIAT **: 8 h 30 – 12 h 30 – 13 h 30 – 17 h (sauf le vendredi après midi)**

Pour tout changement d'adresse, de N° de téléphone, bien vouloir adresser un mail à secretariat@lapaix.org

- Le lycée sera fermé du **Mercredi 8 juillet à 17 h au Mercredi 19 août à 10 h.**
  N.B. *Si durant la fermeture du lycée, vous décidez de ne pas rester inscrit dans notre Etablissement, pour la prochaine rentrée, nous vous demandons de nous transmettre votre désistement par courrier ou par mail à secretariat@lapaix.org.*